



# Compte-rendu Bercy

## Mardi 28 Juin

### **Présents : 50**

**Le maire** : Hervé GICQUEL

### **Elus thématiques et référents :**

Fabien BENOIT, Conseiller municipal et référent démocratie participative, Claudia YANGO, conseillère municipale en lien avec les associations du parc social, Benoit GAILHAC, Maire adjoint en charge de l'aménagement

### **Conseillers de quartier :**

Nathalie ELBAZ, Lydia EL MOUATS, Magali BOUCHERY, Zahour EL HIOULI, Jalaeddine SAGHIR, Jérôme HENRY, Cédric MARTIN, Anne LARDIN, Aitor LANZ, Odette GUTIERREZ, Louis DEMERCIERE

### **Elus et conseillers municipaux présents**

Pascal TURANO, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la sécurité et de la voirie, Murielle MINART, Conseillère municipale Relations sociales et relations sociales extérieures, Clothilde CERTIN, Adjointe au Maire Sports et relations avec les associations du secteur. Jean-Marc BOCCARA, Maire Adjoint en charge de l'animation et des actions commémoratives

### **Services municipaux :**

Céline LORMIER (Information, démocratie participative et citoyenneté) et Céline KHIARI (Information, démocratie participative et citoyenneté)

Fabien Benoit, conseiller municipal en charge de la DPC (Démocratie Participative et Citoyenneté) remercie les personnes présentes venues à cette première réunion publique du conseil de quartier Pasteur.

Il se présente, les élus référents du conseil de quartier Bercy, les élus et conseillers municipaux présents. Le maire prend ensuite la parole et revient sur l'intention municipale de mettre en place des instances participatives sur la ville.

Il indique ensuite l'ordre du jour :

1. **Les étapes préparatoires**
2. **La composition du conseil de quartier**
3. **La cérémonie inaugurale et les premières rencontres**
4. **Le(s) diagnostic(s) exploratoire(s)**

5. **Le vote des équipes d'animation**
6. **La rencontre des équipes d'animation**
7. **Groupes de travail et méthodologie à venir**
8. **Les projets par quartier**

Fabien Benoit revient sur l'intérêt de mettre en œuvre les conseils de quartier et sur les étapes nécessaires à leur création. Il est d'abord fait mention du redécoupage de la Ville en cinq quartiers, puis du choix de faire appel au tirage au sort pour la composition du conseil (1).

Il est fait mention du **comité Charenton-Bercy** et des liens à créer entre les deux instances sur ce sujet.

La cérémonie du 11 décembre est mentionnée (2) ainsi que les premières réunions en visioconférence qui se sont déroulées en janvier 2022 en raison du contexte sanitaire. La nouvelle carte est présentée aux personnes présentes.

Les diagnostics exploratoires (4) réalisés en petit groupe sur les différents quartiers sont mentionnés. Chaque conseil de quartier a eu la possibilité de parcourir son quartier et de relever les points d'intérêts et d'amélioration. Ces promenades ont donné lieu à des synthèses par quartier et un traitement des différents points.

Des réunions de restitution se sont tenues et le vote des équipes d'animation a eu lieu.

**Fabien Benoit** rappelle la composition des conseils de quartier et de leurs équipes d'animation (2) : deux élus référents et quatre conseillers. Ce groupe de six personnes est destiné à animer et coordonner le conseil de quartier. Il a de plus la responsabilité de proposer les grandes lignes directrices de réflexion.

Les équipes d'animation de la ville ont eu le loisir de se rencontrer (6) le 2 juin afin de réfléchir aux méthodes de travail souhaitables pour chaque conseil et les grandes lignes de travail.

L'équipe d'animation prend la parole et présente les grandes lignes de leur réflexion (7) : il est fait référence au diagnostic exploratoire. Les grandes thématiques qui ont émergé sont la dynamisation, la circulation, la sécurité, les espaces verts.

#### **Dynamisation du quartier :**

- Possibilité en octobre 2022 d'installer un **marché place d'Astier**
- **Réouverture du relais poste.**
- Envie de mettre de la vie et dynamiser le quartier.

#### **Environnement et végétalisation et espaces verts :**

- **Le square du Cardinal de Richelieu.** Identification et reconnaissance de l'espace. Possibilité de réaménagement. Quelques dangers. Pas assez de jeux. Parc uniquement pour les enfants. Création d'un terrain de foot. Interdiction de jouer au foot pour le moment. Espace propice à la création. Plus de bancs : pour le moment, il y'en a 4 fonctionnels. Une moitié de parc utilisé. Car l'autre est sujette aux mauvaises herbes.
- Présence d'un **jardin partagé depuis le multi-accueil** qui faisait partie de la crèche. Les enfants de la crèche et de Robert Desnos venaient y planter des choses.

L'espace est actuellement en friche. Demande de le séparer en deux et de le mettre à disposition des habitants du quartier

- **Opération de nettoyage** en lien avec le conseil municipal des jeunes.
- Mise en sécurité des installations du parc. (Loquet à hauteur d'enfant avec un bout de vis qui dépasse)
- Entrées de parking du cardinal de Richelieu : les enfants montent sur les grilles. Demande de sécurisation. Besoin de davantage de jeux.
- Repositionnement des lieux de déjection canine le long du quai de Bercy. Actuellement deux canisettes près du parc dont un à Richelieu et un autre Villa Marin. Le long des quais, un endroit non utilisé peut servir comme caniparc entretenu par la ville et pas d'habitation à proximité.

Les conseillers insistent sur le fait que le square est utilisé par les enfants et les mamans mais que d'autres publics ne s'y rendent (hommes, personnes qui veulent lire, activité sportive pour un public plus avancé pour des échanges intergénérationnelles)

**Question sur la place de l'Europe :** « *Avez-vous prévu de sécuriser ? quand les bus arrivent, et qu'une masse de gens en sort, c'est dangereux. Ce serait bien de mettre des barrières.* »

La conseillère de quartier répond sur ce point et mentionne les bus qui sont garés près des quais et de Bercy 2 et du périphérique, blablacar sur l'échangeur. Ils suppriment une voie. Les bus sont stationnés sur les trottoirs. La ville de Paris ne reconnaît pas sa responsabilité

**Benoit GAILHAC :** La partie qui est quai de Bercy est charentonnaise mais dès qu'on tourne sur la rue Escoffier, c'est Paris, y compris ce qu'il y'a sous le périphérique.

**Hervé Gicquel :** Oui, je voulais répondre sur les **bus qui occupent l'angle des rues Escoffier** et de la terminaison du quai de Bercy. Récemment, j'ai évoqué cette question avec Pascal Turano, mon premier adjoint et j'ai saisi la maire du 12<sup>ème</sup> arrondissement par courrier et Pascal de son côté a saisi le commissariat du 12<sup>ème</sup> via notre police municipale pour tâcher de traiter cette situation. A une époque, les bus allaient se stationner également à l'île Martinet, près des stades de football, occupant tout l'espace réservé aux voitures. Donc on tâche de traiter le sujet. Je ne vous cache que ce n'est pas simple d'obtenir de la ville de Paris des actions significatives, tant de la municipalité que de la police nationale de Paris mais bon, on va continuer de mener bataille pour que ces bus dégagent de l'espace public parce qu'en plus, il y'a effectivement une dangerosité lorsque l'on arrive à proximité de l'échangeur ou lorsque l'on est dans ce resserrement.

En réponse également **au Charenton du sud et du Charenton du nord**, le Maire rappelle les transformations à l'œuvre et déjà réalisées :

L'aménagement des ponts Nelson Mandela en liaison avec le département. Cette opération s'achève en 2023 par la création d'une passerelle piétonne qui va relier l'un des ponts au chemin de halage. La rue du port aux lions transformée. Sur la rive sud, le quai des carrières replanté il y a maintenant environ 5, 6 ans en lien avec le département. Les cours du bailleur Valophis Habitat ont été intégralement réaménagés au cours de l'année 2017. 37 ascenseurs créés au cours des quatre prochaines années. On a déjà livré 7 ascenseurs dans ce quartier. Encore un exemple, le supermarché Aldi, les travaux vont démarrer au début de l'été. Enfin nous avons obtenu de la part de l'Etat qu'il lance à notre demande express une étude en liaison avec la métropole du Grand Paris. Les conclusions de l'étude vont nous être connues probablement au cours des toutes prochaines semaines et nous n'allons pas lâcher ce sujet et nous allons à l'étape suivante tâcher d'obtenir des engagements peut être financiers pour aménager les abords de l'autoroute et la finalité, c'est

requalifier les abords de l'autoroute pour protéger les riverains, que ce soit les logements, que ce soit les salariés des bureaux des nuisances phoniques de l'autoroute A4. Idée d'associer les enfants aux réflexions portant sur le réaménagement des aires de jeux qui leur sont dédiés.

**Benoit Gailhac** mentionne le sujet du **centre commercial Bercy 2** et du manque de fréquentation qui tend à ne pas séduire pas rétroaction les entreprises et le projet Charenton-Bercy. Il rappelle que les commerces ne peuvent fonctionner sans la présence des habitants.

**Une habitante** : Habite Terrasse le Nôtre et mentionne la **piste cyclable** et indique que les habitants qui sortent du garage ne voient pas les vélos et que cela est très dangereux. Le problème a déjà été remonté. Les trottoirs n'ont pas été abaissés également.

Fabien Benoit rappelle l'existence de **l'application numérique Charenton** avec le système de signalement. Il est également possible d'écrire au cabinet du maire.

Pascal Turano prend la parole pour répondre sur les questions mobilités et vélos. Il rappelle l'existence du **plan vélo** et du désir d'aménager les grands axes. L'objectif à atteindre étant d'améliorer la cohabitation de tous les usagers. Le piéton est prioritaire, le cycliste doit être sécurisé.

Fabien Benoit rappelle qu'il est possible de s'inscrire à la newsletter de la ville afin de recevoir à l'actualité.

Les élus référents prennent ensuite la parole pour présenter les projets globaux sur la ville et les projets sur le quartier

### **Des projets structurants pour la ville :**

**Rénovation de la piscine municipale** et du palais des sports

Réaménagement des Ponts Nelson Mandela et **rénovation de l'avenue de la Liberté**

Lancement des étapes opérationnelles de la **ZAC Charenton Bercy**

Distinction du label « **Ville Amie des enfants** » de l'UNICEF.

### **Développement durable et écologie :**

Déploiement du **Plan Vélo 2022 - 2024** voté au Conseil Municipal de décembre 2021

Le **Contrat de Performance Energétique** portant sur les bâtiments et l'éclairage public a reçu le 1er prix par le syndicat intercommunal pour les énergies (Sipperec) et le groupe Alterea.

Installation de nouvelles ruches au sein des cimetières de la Ville

### **Des approches innovantes de la gestion de l'espace public :**

**Aménagement de l'avenue Jean Jaurès** et piétonnisation les mercredis et samedis

**Piétonnisation de la partie semi piétonne de la rue de Paris**

Mise en place d'un périmètre sécurisé suite aux débordements de la Foire du Trône.

Réactivation des opérations de grand nettoyage des quartiers

### **Sécurité :**

Distinction de la ville lors de la cérémonie de remise du Label « **Ville Prudente** »

Extension du réseau de vidéoprotection est passée de 100 à 120 caméras et un projet de modernisation du Centre de Supervision Urbaine (CSU) est en cours.

Création d'une **Brigade de Salubrité Publique** (BSP) pour lutter contre les incivilités urbaines (dépôts sauvages, lutte contre les dégradations de l'espace public au sens large

---

**Un habitant** : demande sur la sensation du **manque d'intensité de l'éclairage public**.

Absence de lumière sur certains tronçons de rues. Suppose que l'éclairage plus faible va amplifier les problèmes de sécurité sur le quartier.

**Hervé Gicquel** : Le dispositif se déploie sur trois ans. L'ensemble de l'éclairage public sera modifié au terme de l'exercice 2022/ 2023. Nous avons dans les tous premiers temps du déploiement effectué des tests d'intensité lumineuse. Elle était conforme au cahier des charges de l'entreprise et du prestataire. Le maire rappelle également que les économies d'énergie sont visées. Dans une **démarche de préservation de l'énergie et d'une consommation moindre** par rapport à ce qu'a été probablement des dépenses à une certaine époque trop systématique en la matière.

**Jean Claude Fern**, résident quartier Pasteur, au sujet de **l'incinérateur d'Ivry** s'interroge sur la pollution et les articles de presse réalisés au sujet des dioxines.

Hervé Gicquel : 4 mesures annuelles sont réalisées par an. Ces mesures sont visées par la préfecture de région et l'agence régionale de santé il y'a eu une actualité récente. Le collectif 3R s'était manifesté pour présenter une étude qui aurait révélé que les œufs aux alentours de l'usine d'incinérateur auraient révélé un taux de dioxine supérieur à la normal. Il y'a eu une demande pour obtenir des explications. La préfecture de Région s'est attachée à demander à l'ARS une contre-expertise.

Le Maire invite les personnes présentes à réaliser davantage le tri sélectif pour limiter la quantité de déchet incinérée. Il est rappelé qu'une collecte de biodéchets se tient sur le quartier Bercy à côté de l'école Robert Desnos.

Une fois, ces échanges réalisés, il est indiqué la fin de la réunion mais que les échanges peuvent se poursuivre sur un temps plus informel à la suite. Mention est faite des budgets participatifs à venir. Il est rappelé les prochaines échéances des rencontres.

Fabien Benoit indique les contacts pour la suite :

[democratie@charenton.fr](mailto:democratie@charenton.fr)

[Plateforme d'engagement de Charenton-le-Pont | CitizenLab](#)

Il remercie les participants et indiquent les rafraichissements et l'espace dédié.

Fin de la réunion : 21h00